

L'ÉCONOMIE SOCIALE : élément incontournable d'une stratégie d'action jeunesse complète et cohérente

**Mémoire présenté par le
Comité jeunesse du CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

au Secrétariat à la jeunesse

**à l'occasion de la consultation publique à l'égard de la Stratégie d'action jeunesse
2005-2008**

Juin 2005



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9
t. (514) 899-9916
f. (514) 899-0114
ecosoci@chantier.qc.ca
www.chantier.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION		Page 3
2. ENJEUX ET PROPOSITIONS EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS PROPOSÉES		Page 6
Orientation 4 : Favoriser l’insertion professionnelle des jeunes		Page 6
<i>Choix stratégique : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail</i>		Page 6
<i>Choix stratégique : Mieux soutenir l’insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail</i>		Page 8
Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans la société		Page 10
<i>Choix stratégique : Accroître la présence des jeunes dans le monde</i>		Page 10
<i>Choix stratégique : Accroître l’engagement des jeunes dans leurs milieux de vie</i>		Page 12
<i>Choix stratégique : Favoriser le retour des jeunes en région</i>		Page 13
3. QUELQUES ENJEUX À INTÉGRER À LA STRATÉGIE D’ACTION JEUNESSE		Page 16
4. CONCLUSION		Page 17
5. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS		Page 18
<i>Annexe I</i>	<i>le Chantier de l’économie sociale et le Comité jeunesse du Chantier de l’économie sociale</i>	Page 20
<i>Annexe II</i>	<i>Résolutions et recommandations émanant de quelques événements et prouvant l’intérêt des jeunes envers l’économie sociale</i>	Page 22

1. INTRODUCTION

À la veille de l'adoption d'une Stratégie d'action jeunesse pour les trois (3) prochaines années, le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale tient à insister sur l'importance de reconnaître l'économie sociale en tant que moyen incontournable de rencontrer un grand nombre d'objectifs stratégiques que le Gouvernement du Québec s'est fixé. Les orientations proposées dans le document de consultation visent notamment l'ouverture du marché du travail aux jeunes, la participation des jeunes à la société et l'appui aux jeunes en difficulté, trois volets où l'économie sociale joue déjà un rôle déterminant et où elle pourrait être encore davantage mise à profit.

De plus, l'économie sociale apparaît clairement comme l'une des principales préoccupations chez les jeunes. Les résolutions et recommandations adoptées lors de nombreux événements jeunesse qui ont eu lieu lors de la dernière année en témoignent¹. L'ensemble de ces recommandations prouve bien que les jeunes ont à cœur le développement et la promotion de l'économie sociale. Ainsi, une stratégie jeunesse qui n'inclurait pas un volet sur l'économie sociale irait à l'encontre d'une préoccupation importante des jeunes et d'une façon de faire qu'ils sont de plus en plus nombreux à mettre en pratique.

C'est l'intérêt manifeste des jeunes envers l'économie sociale qui a entraîné la création du Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale. Ce comité assure la place des jeunes au sein de l'organisation de même qu'au sein du mouvement de l'économie sociale. Il est également destiné à devenir un véhicule de transmission des valeurs et des enjeux de l'entrepreneuriat collectif et de l'économie sociale auprès des réseaux et instances jeunesse. Ses rangs comptent des jeunes impliqués au sein de divers réseaux et entreprises d'économie sociale ou oeuvrant dans des réseaux partenaires.

Quelques chiffres concernant les jeunes et l'économie sociale

Selon les estimations d'une étude réalisée en 2001 par le Chantier de l'économie sociale, les entreprises d'économie sociale réalisaient un chiffre d'affaires d'environ 4,3 milliards de dollars,

¹ Une liste de ces énoncés se trouve en annexe de ce document.

soit près de 2% du produit intérieur brut du Québec. Dans l'ensemble, les OBNL d'économie sociale généraient environ 45 000 emplois auxquels s'ajoutent près de 20 000 du secteur coopératif, en excluant les coopératives de travailleurs actionnaires, les coopératives financières, les mutuelles d'assurances et les deux plus grandes coopératives agricoles. On estime aujourd'hui à un total de plus de 65 000 les emplois répartis dans plus de 6 200 entreprises d'économie sociale sur le territoire québécois, comme les coopératives de travailleurs et de solidarité, les «ressourceries», les centres de la petite enfance, les entreprises de services de soins à domicile ou d'insertion.

Les jeunes de moins de 35 ans sont déjà très actifs et impliqués dans certains secteurs de l'économie sociale: ils occupent plus de 50% des emplois du secteur loisir et récréotourisme, ils forment une proportion de 45% dans les CPE et de 48% dans les médias et nouvelles technologies.² De plus, la mission de plusieurs entreprises et nombre de services offerts par celles-ci visent directement la réponse aux besoins des jeunes de cette même tranche d'âge, qu'ils soient en région éloignée ou dans les grands centres, en milieu rural ou en milieu urbain.

Un bref retour en arrière...

Le Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, de même que l'adoption, en 2001, de la politique québécoise de la jeunesse ont donné naissance à plusieurs initiatives pour les jeunes, qu'elles soient axées sur la place qui leur est faite dans plusieurs sphères de la société, ou sur le développement et l'utilisation de leur plein potentiel.

Quelques mesures alors mises en place, bien que ne visant pas directement le développement de l'économie sociale, ont considérablement contribué à l'essor de ce secteur, dans lequel les jeunes désirent de plus en plus s'investir et prendre leur place. Le geste ayant eu le plus d'impact en ce sens est certainement la mise sur pied par le *Fonds Jeunesse Québec*, conjointement avec le Chantier de l'économie sociale, de la mesure *Mon premier emploi en économie sociale*. Dans ce cadre, 163 postes ont été créés pour de jeunes finissants du cégep ou de l'université au sein d'entreprises d'économie sociale. Une large proportion de ceux-ci est

² Portrait réalisé en 2000 par le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.

restée à l'emploi de ces entreprises au-delà de la durée du projet financé par le Fonds Jeunesse Québec et 80 % d'entre eux ont manifesté l'intérêt de poursuivre une carrière en économie sociale.³

Les mesures concernant l'entrepreneuriat collectif inscrites au *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* ont également porté leurs fruits. Celles-ci ont permis la création de onze postes d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif qui, depuis plus d'un an maintenant, font la promotion des activités de sensibilisation et de formation auprès des jeunes à travers le Québec. À l'heure actuelle, le travail de ces agents a essentiellement consisté à faire la promotion et à assurer le développement de trois programmes : *Jeunes coops*, *Coopératives jeunesse de service* et *Ensemble vers la réussite*. Ces programmes permettent de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la coopération et de l'économie sociale et, dans certains cas, de vivre une courte expérience d'entrepreneuriat collectif.

Aussi, le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale croit qu'il importe que le Gouvernement du Québec inscrive sa prochaine Stratégie d'action jeunesse dans la continuité des réalisations issues du Plan d'action jeunesse et du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, et qu'il table encore davantage sur cet intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat collectif et les enjeux liés à la consommation responsable.

³ Cette estimation est basée sur les réponses à un questionnaire envoyé aux jeunes dont l'emploi découlait de la mesure *Mon premier emploi en économie sociale*.

2. ENJEUX ET PROPOSITIONS EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS PROPOSÉES

Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale est particulièrement interpellé par deux orientations proposées par le gouvernement pour sa prochaine Stratégie jeunesse : l'insertion professionnelle des jeunes, et la présence des jeunes dans la société.

Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Choix stratégique : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail

L'entrepreneuriat collectif : une avenue à investir

Le Gouvernement du Québec reconnaissait, dans son *Plan d'action jeunesse 2002-2005*, l'importance cruciale de la promotion de la culture entrepreneuriale et du développement de l'entrepreneuriat dans le développement socioéconomique du Québec et de l'ensemble de son territoire⁴. Afin de répondre à ce désir manifesté par les jeunes d'entreprendre autrement, l'initiation à l'entrepreneuriat collectif doit être accessible dans les lieux qu'ils investissent. Les écoles, les centres communautaires et les maisons des jeunes sont des lieux propices à la création de micro-entreprises collectives inspirées du modèle des coopératives jeunesse de services initié par le Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT).

Nous devons donc réveiller chez les jeunes les passions pour l'entrepreneuriat collectif dès l'école primaire par l'intégration des notions liées à l'économie plurielle et au rôle que joue l'économie sociale dans leur quotidien. Cette mise en contexte est essentielle à la compréhension du monde qui les entoure et au rôle qu'ils doivent jouer comme citoyens actifs de la société. Aussi, la mise sur pied d'un café étudiant, d'une entreprise de production de spectacles sont autant de possibilités pour permettre aux jeunes le développement de leurs compétences d'entrepreneuriat, de prise en charge et d'apprentissage des rouages de la démocratie participative.

⁴ Plan d'action Jeunesse 2002-2005, page 36

Faire découvrir la culture entrepreneuriale et donner le goût d'entreprendre à la génération montante est au coeur de l'action du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Nous sommes heureux que l'économie sociale en soit partie prenante. Le mouvement coopératif représente la principale orientation et, de ce fait, nous souhaitons vivement intégrer à la démarche de sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif tout le volet lié aux organismes à but non lucratif (OBNL) marchands.

Tel que cité plus haut, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse a initié l'embauche d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif dont le travail est axé sur l'initiation des jeunes, à travers différents programmes, à la coopération et à l'économie sociale.

Ce travail de sensibilisation est une première étape significative. Par ailleurs, pour susciter chez les jeunes l'envie de se lancer dans des projets d'entrepreneuriat collectif, il manque une présentation d'ensemble de ce qu'est l'économie sociale, de ses retombées, des possibilités qu'elle offre, des avantages qu'elle procure.

Recommandation 1 : Pour que le travail des agents de promotion touche à ce volet, nous proposons que le Chantier de l'économie sociale soit étroitement associé à la coordination de cet aspect du travail des agents de promotion, eux-mêmes coordonnés par le Conseil de la Coopération du Québec.

Une formation adaptée aux besoins des entreprises collectives

Des programmes d'études en économie sociale ont vu le jour un peu partout au Québec.

Le Cégep de Saint-Félicien dispense une attestation d'études collégiales en développement local à un groupe de personnes issues des collectivités de Maria-Chapdelaine et de Domaine-du-Roy oeuvrant dans les domaines du développement local et de l'économie sociale. Ce programme vise à former des généralistes qui stimulent, mobilisent et soutiennent les collectivités à toutes les étapes de prise en charge de leur développement.

Le Cégep de Sorel-Tracy offre quant à lui une attestation d'études collégiales en gestion d'entreprises d'économie sociale et de groupes communautaires pour répondre au besoin de

main d'œuvre qualifiée et ainsi affronter les défis liés au développement accéléré de l'économie sociale.

Au niveau universitaire, plusieurs programmes sont offerts. L'université du Québec à Montréal (UQAM) offre plusieurs certificats destinés aux centres de la petite enfance et une maîtrise en administration des affaires (MBA), spécialisée en administration des entreprises collectives.

L'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRÉCUS) offre une formation de second cycle en gestion du développement des coopératives et des collectivités depuis plus de vingt ans.

Recommandation 2 : Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale recommande donc que la prochaine Stratégie d'action jeunesse encourage la promotion de ces formations adaptées, afin de favoriser leur essor.

Recommandation 3 : De plus, dans la continuité du programme Mon premier emploi en économie sociale, initié conjointement par le Fonds jeunesse Québec et le Chantier de l'économie sociale, nous proposons que soit prévu un soutien financier pour les stages rémunérés en entreprises d'économie sociale. La main-d'œuvre ainsi formée répondra encore mieux aux besoins des secteurs et des entreprises de l'économie sociale.

Choix stratégique : Mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail

Le faible taux de natalité, jumelé au vieillissement de la population, entraînera fort probablement une décroissance de la population active dans les années à venir. Ainsi, le Québec connaîtra sous peu une importante pénurie de main-d'œuvre et on estime à plus de 640 000 le nombre d'emplois qui devront être comblés d'ici 2008. Il devient donc crucial pour le gouvernement de faire preuve de créativité et d'adapter les initiatives visant à combler ce

manque en les orientant vers d'autres clientèles, dont celles qui sont les plus éloignées du marché du travail.

Les jeunes comptent pour une large part des prestataires de l'assistance-emploi n'ayant pas de contrainte à l'emploi (60% sont âgés entre 25 et 45 ans et 13% ont moins de 25 ans⁵). Pour la plupart d'entre eux, leur faible niveau de scolarité et la condition sociale dans laquelle ils évoluent constituent les principaux freins à l'accès et à la conservation d'un emploi dans le contexte actuel du marché du travail.

Les entreprises d'économie sociale, coopératives ou à but non lucratif, représentent en ce sens une option déjà mise à profit, mais qui nécessite des moyens allant de pair avec l'importance de la mission qu'elles rencontrent et des bénéfices qu'elles produisent chez les clientèles desservies. Présentes dans une diversité de secteurs d'activité (culture, services aux personnes, environnement, manufacturier, etc.), elles œuvrent au Québec dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et de l'intégration à l'emploi à travers les entreprises d'insertion et les entreprises adaptées, et dans les secteurs de l'aide domestique et des ressourceries.

Recommandation 4 : Considérant que les jeunes constituent une tranche importante des clientèles marginalisées du marché de l'emploi, il importe donc que soient incluses à la prochaine Stratégie jeunesse des mesures contribuant à optimiser les possibilités de ces clientèles d'accéder à un processus d'insertion sur le marché du travail et d'obtenir un soutien adéquat pendant cette démarche. Ces mesures devront inévitablement tenir compte de la contribution dans ce domaine des entreprises d'économie sociale et des organismes en employabilité et faire appel à l'expertise dont ils disposent.

⁵ Emploi Québec, Emploi Québec Laval, Blais Véronique, Caractéristiques des prestataires de l'assistance-emploi de la région de Laval, juin 2003.

Recommandation 5 : *Il est également important que le gouvernement reconnaisse que l'insertion à l'emploi via les organismes d'employabilité et les entreprises d'économie sociale ne constitue pas un substitut exclusif à la formation.*

Recommandation 6 : *La prochaine Stratégie d'action jeunesse devra également favoriser la mise en place de mesures de reconnaissance des compétences génériques des jeunes ayant un parcours scolaire atypique (par exemple, on devrait fournir une attestation reconnue à un jeune décrocheur ayant œuvré pendant un certain temps à l'emploi d'une entreprise d'insertion).*

Recommandation 7 : *Aussi, dans une perspective où l'on utiliserait une partie des fonds consacrés à l'aide sociale afin de mettre en place des initiatives facilitant l'acquisition d'expériences de travail et de compétences favorisant une intégration durable sur le marché du travail des personnes bénéficiaires de l'assistance sociale, une partie de ces subventions salariales devrait être destinée spécifiquement aux jeunes.*

Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans la société

Choix stratégique : Accroître la présence des jeunes dans le monde

Pour accroître la présence des jeunes dans le monde, il faut être sensible à l'intérêt grandissant des jeunes envers l'altermondialisation. En effet, en s'intéressant à ce qui se passe dans le monde, les jeunes deviennent de plus en plus critiques envers l'économie néolibérale. Ainsi, les jeunes sont très sensibles à tout ce qui touche à la consommation responsable, à l'économie sociale à la responsabilité sociale des entreprises et au commerce équitable. Nous en avons pour preuve les résolutions adoptées lors d'événements jeunesse tenus récemment et mentionnées plus haut.

Toutes ces résolutions rejoignent les travaux d'événements internationaux comme le *Forum social mondial* et la *3^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité* qui se tiendra à Dakar en novembre 2005.

En 1997, s'est tenue à Lima, au Pérou, la première Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, rencontre qui a permis à divers réseaux et intervenants en économie sociale et solidaire (ESS) à l'échelle mondiale de se retrouver et échanger leurs expériences et pratiques en la matière. L'ESS est alors définie comme un ensemble d'activités et de pratiques économiques à finalité sociale qui contribuent à bâtir une nouvelle manière de penser et de vivre l'économie. L'entrepreneuriat social se distingue des autres grâce à son incidence sur le développement local et le renforcement du pouvoir d'agir des collectivités, notamment par la création d'emplois, l'offre de nouveaux services, l'amélioration de la qualité de vie, la préservation écologique, la création de richesses dans des conditions éthiques.

En 2001, s'est tenue à Québec, au Canada, une seconde rencontre à l'issue de laquelle un Comité International de Liaison (CIL) s'est créé comme instrument de dialogue continu entre les continents mais aussi afin de construire des alternatives effectives et durables de gestion de la mondialisation. Le CIL, organe décisionnel de la dynamique, a décidé lors de sa première rencontre interne, de baptiser le processus sous le nom de Réseau intercontinental de Promotion de l'Économie sociale solidaire (RIPESS).

Le prochain rendez-vous a été fixé pour Dakar, au Sénégal, du 22 au 26 novembre 2005.

Recommandation 8 : La Stratégie jeunesse devrait favoriser la participation des jeunes à ces événements et soutenir les initiatives visant à développer une mondialisation responsable.

Par ailleurs, pour favoriser la présence des jeunes dans la société et le développement d'une citoyenneté responsable, il convient non seulement d'accroître la présence des jeunes dans le monde, mais aussi d'accroître leur ouverture sur le monde.

L'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) a en effet mis sur pied une mission proposant la participation d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse et de jeunes acteurs du commerce équitable à la troisième édition de la Semaine du commerce équitable et de l'économie sociale. Cette semaine avait pour but de sensibiliser les consommateurs, entreprises et autorités publiques à un mode de production et de consommation citoyenne respectueux des personnes et de l'environnement. Ce voyage en Belgique avait également pour objectif la rencontre des principaux acteurs du commerce équitable et solidaire et de favoriser le développement de projets communs entre le Québec et la Wallonie.

Le commerce équitable étant davantage développé en Belgique qu'au Québec, ce voyage constituait pour les personnes y participant une occasion unique de se familiariser avec ce type d'économie. De plus, le fait de mieux comprendre la problématique et ses enjeux ajoutait une nouvelle dimension aux compétences des participants afin qu'ils puissent réaliser leur mandat de sensibilisation des jeunes à une consommation plus responsable. Une mission similaire, centrée sur l'économie sociale est en préparation pour l'automne 2005, également avec le soutien de l'AQWBJ.

Recommandation 9 : Ainsi, la Stratégie jeunesse devrait encourager les expériences des jeunes touchant à l'économie sociale, à la consommation responsable et au commerce équitable, comme ce fut le cas pour ces missions soutenues par l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et par le Secrétariat à la jeunesse.

Choix stratégique : Accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie

La vitalité et la pérennité des entreprises collectives reposent sur le dynamisme de la vie démocratique des corporations qu'elles constituent. Aussi, l'engagement bénévole des membres des conseils d'administration de ces entreprises en est la pierre d'assise et se doit d'être reconnu et valorisé. Par le fait même, la relève au sein de ces instances doit être cultivée.

Dans le même esprit, les initiatives d'éducation à la citoyenneté telles que les universités d'été sont des plates-formes précieuses pour donner le goût aux jeunes de s'engager concrètement et

de prendre leur place dans leurs milieux de vie. Plusieurs événements et initiatives ont déjà été mis sur pied dans le but de susciter l'engagement chez les jeunes. La liste figurant en annexe en fait foi.

Recommandation 10 : Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale recommande donc que la Stratégie d'action jeunesse favorise l'injection de fonds dédiés à la promotion de ces initiatives, et à la mise sur pied de projets destinés à faire la promotion de l'engagement des jeunes à la vie associative des entreprises d'économie sociale et de l'engagement citoyen.

Choix stratégique : Favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région

L'économie sociale est un élément essentiel du développement régional et local, bien ancré dans les pratiques et capable de répondre à une foule de besoins. Les entreprises d'économie sociale sont d'ailleurs des lieux de création et d'innovations sociales, particulièrement dans les milieux ruraux, en région éloignée ou dans les localités dévitalisées. À travers le Québec, les acteurs de l'économie sociale sont à l'œuvre. Des villages comme des quartiers urbains sont revitalisés par ;

- Des services de proximité qui accompagnent les besoins personnels à toutes les étapes de la vie, de la naissance à la mort (centre de périnatalité, centre de la petite enfance, loisir, transport collectif, aide domestique et coopératives funéraires).
- Des initiatives qui permettent la mise en valeur des ressources du milieu et le développement durable (coopératives forestières, ressourceries, entreprises culturelles, tourisme social)
- Des entreprises qui permettent l'intégration sur le marché du travail de populations marginalisées (centres de travail adapté, entreprises d'insertion)
- Des initiatives qui offrent une réponse collective aux besoins sociaux et matériels (coopérative d'habitation, scolaires, agricoles, financières, de travail, etc.)

Afin de soutenir ces initiatives d'entrepreneuriat collectif en région, donnons-nous les moyens de permettre aux jeunes entrepreneurs d'échanger avec leurs pairs des régions du Québec et de

découvrir les projets d'entreprises collectives similaires aux leurs en vue de confronter leurs réalités et d'importer de nouvelles façons de faire.

Recommandation 11 : Un projet d'échanges est sans nul doute une aventure des plus formatrice. C'est pourquoi nous proposons que le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale initie un programme axé sur le jumelage interrégional, selon les différents secteurs d'activités en économie sociale et ce, pour toutes les régions du Québec, avec soutien du Secrétariat à la jeunesse et en partenariat avec l'organisme Place aux jeunes.

Ainsi un groupe de jeunes promoteurs de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait s'inspirer d'initiatives mauriciennes, par exemple, et transposer par la suite ses initiatives à la réalité de leur collectivité. En créant des lieux privilégiés pour la concertation des jeunes entrepreneurs en économie sociale, l'expérience des uns servira certainement les autres pour une économie plurielle prospère.

Les entreprises collectives sont souvent le seul tissu économique d'une région. Située à 50 km de Amos, Guyenne fait partie de la MRC de l'Abitibi. Après un incendie qui a ravagé le moulin qui donnait du travail à une grande partie de la population, la ville vivait un réel déclin. Les citoyens ont enrayé cette hémorragie en créant Les Serres coopératives de Guyenne.

L'existence des Serres coopératives de Guyenne est si décisive dans la région que la relève est vigoureuse. Les jeunes s'impliquent, ce qui régénère l'entreprise et perpétue le développement de la collectivité.

Intéresser les jeunes à l'économie sociale, c'est leur permettre de conjuguer leurs valeurs à leur condition de travailleurs en participant activement au développement de leurs collectivités, à la vitalité de leurs régions. L'initiative *Place aux jeunes* est en ce sens un lieu propice pour promouvoir l'économie sociale.

L'entrepreneuriat collectif est également un moyen de véhiculer les idées. Ainsi, les entreprises collectives dans le secteur de la culture et des communications sont la voix du monde. Elles ont également un impact très important pour la relève musicale locale et sont souvent le moteur de la relance économique d'une localité. On n'a qu'à penser au Festival en Chansons de Petite Vallée, en Gaspésie, ou au Cinéma Beaubien, dans le quartier Rosemont à Montréal.

Recommandation 12 : La culture et le tourisme social contribuent très souvent au dynamisme des régions et sont des secteurs investis par un grand nombre de jeunes de moins de 30 ans. Nous croyons essentiel d'assurer une diversité des activités culturelles et touristiques dans les régions du Québec par un soutien financier accru aux initiatives collectives de ces secteurs d'activité.

La consommation responsable chez les jeunes dans une perspective globale de développement durable

La présence des jeunes dans la société relève souvent de leur engagement qui se traduit par des gestes ou des actions ayant un impact réel sur le mieux-être des collectivités. La consommation responsable fait partie de ceux-ci.

Recommandation 13 : La Stratégie jeunesse devrait encourager les organisations jeunesse et les institutions d'enseignement à appliquer des politiques d'achat responsable comprenant l'achat de produits équitables et de l'économie sociale. L'adoption de telles politiques fait également partie des recommandations issues de rassemblements de jeunes dont il est question plus haut (voir annexe II).

Recommandation 14 : Aussi, le nouveau portail jeunesse du Gouvernement du Québec (Espace J) devrait référer les jeunes au futur Portail de l'économie sociale (en ligne au printemps 2006) de même qu'aux sites d'organisations de promotion de la consommation responsable tels que celui d'Équiterre.

3. QUELQUES ENJEUX À INTÉGRER À LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE

Bien que le document de consultation présenté par le Gouvernement du Québec sur la prochaine Stratégie d'action jeunesse ratisse un large éventail de champs d'action, nous tenons, pour notre part, à porter votre attention sur quelques aspects omis dans le document et sans lesquels une stratégie jeunesse ne saurait être complète.

Le logement social, la conciliation travail-famille (soutien aux centres de la petite enfance), la consommation responsable (favoriser les initiatives de sensibilisation des jeunes à la consommation responsable) sont des enjeux qui touchent particulièrement les jeunes de 35 ans et moins et pour lesquels le gouvernement doit reconnaître la nécessité de déployer des mesures de soutien.

4. CONCLUSION

Nous pouvons en somme affirmer que :

- Les jeunes sont de plus en plus interpellés par les questions liées à l'économie sociale et à la consommation responsable
- Ils sont déjà très actifs et impliqués dans plusieurs secteurs de l'économie sociale
- L'économie sociale constitue souvent une réponse aux besoins des jeunes, soit en matière d'insertion et d'intégration au marché du travail, au plan des services de garde, de la revitalisation de quartiers ou de la rétention des jeunes dans les localités via des initiatives culturelles ou récréotouristiques, ou à travers d'autres projets novateurs
- Les jeunes sont nombreux à désirer se doter d'une formation pertinente en entrepreneuriat collectif et à vouloir parfaire leur expertise par la rencontre d'acteurs de l'économie sociale d'ici ou hors Québec

Ainsi, il apparaît incontournable pour le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale que la prochaine Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 considère tous ces aspects. Elle devra mettre en place un ensemble de mesures visant non seulement l'essor de l'économie sociale et sa promotion auprès des jeunes, mais également des moyens concrets pour que soient instaurés ou consolidés les services offerts par les entreprises collectives et dont ils bénéficient. Aussi, les jeunes désirant investir dans l'entrepreneuriat collectif, comme promoteurs ou travailleurs, ou encore comme bénévoles, devront également trouver dans la Stratégie jeunesse des moyens facilitant leur engagement.

5. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

1. Pour que le travail des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif intègre de façon plus globale le volet économie sociale, nous proposons que le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale soit étroitement associé à la coordination de cet aspect du travail des agents de promotion, eux-mêmes coordonnés par le Conseil de la coopération du Québec.
2. Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse encourage la promotion des formations adaptées à l'entrepreneuriat collectif afin de favoriser leur essor.
3. Dans la continuité du programme *Mon premier emploi en économie sociale*, initié conjointement par le *Fonds jeunesse Québec* et le Chantier de l'économie sociale, nous proposons que soit prévu un soutien financier pour les stages rémunérés en entreprises d'économie sociale.
4. Nous recommandons que soient incluses à la prochaine Stratégie jeunesse des mesures contribuant à optimiser les possibilités des jeunes éloignés du marché du travail d'accéder à un processus d'insertion à l'emploi et d'obtenir un soutien adéquat pendant cette démarche. Ces mesures devront tenir compte de la contribution dans ce domaine des entreprises d'économie sociale et des organismes en employabilité et faire appel à l'expertise dont disposent ces acteurs.
5. Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale souhaite que le gouvernement reconnaisse que l'insertion à l'emploi via les organismes d'employabilité et les entreprises d'économie sociale ne constitue pas un substitut exclusif à la formation.
6. La prochaine Stratégie d'action jeunesse devra favoriser la mise en place de mesures de reconnaissance des compétences génériques des jeunes ayant un parcours scolaire atypique.
7. Dans une perspective où l'on utiliserait une partie des fonds consacrés à l'aide sociale afin de mettre en place des initiatives facilitant l'acquisition d'expériences de travail et de compétences favorisant une intégration durable sur le marché du travail des personnes bénéficiaires de l'assistance sociale, nous recommandons qu'une partie de ces subventions salariales soit destinée spécifiquement aux jeunes.
8. La Stratégie jeunesse devra favoriser la participation des jeunes aux événements internationaux où l'on traite de la globalisation de la solidarité, de même que soutenir les initiatives visant à développer une mondialisation responsable.
9. La Stratégie jeunesse devra encourager les expériences des jeunes touchant à l'économie sociale, à la consommation responsable et au commerce équitable, comme ce fut le cas pour ces missions soutenues par l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et par le Secrétariat à la jeunesse.

10. Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale recommande que la Stratégie d'action jeunesse favorise l'injection de fonds dédiés à la promotion d'initiatives favorisant l'implication des jeunes dans leurs milieux de vie, de même qu'à la mise sur pied de projets destinés à faire la promotion de l'engagement des jeunes à la vie associative des entreprises d'économie sociale et de l'engagement citoyen.
11. Nous proposons que le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale initie un programme axé sur le jumelage interrégional, selon les différents secteurs d'activités en économie sociale et ce, pour toutes les régions du Québec, avec soutien du Secrétariat à la jeunesse et en partenariat avec l'organisme Place aux jeunes.
12. Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale recommande au gouvernement d'assurer une diversité des activités culturelles et touristiques dans les régions du Québec par un soutien financier accru aux initiatives collectives de ces secteurs d'activité.
13. La Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 devra encourager les organisations jeunesse et les institutions d'enseignement à appliquer des politiques d'achat responsable comprenant l'achat de produits équitables et de l'économie sociale.
14. *Espace J*, le nouveau portail jeunesse du Gouvernement du Québec devrait référer les jeunes au futur *Portail de l'économie sociale* (en ligne au printemps 2006) de même qu'aux sites d'organisations de promotion de la consommation responsable tels que celui d'Équiterre.

ANNEXE I

Le Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit les promoteurs d'entreprises d'économie sociale oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisirs, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, culture, etc.), les acteurs du développement local (Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Corporations de développement économique et communautaire (CDEC), etc.) et les grands mouvements sociaux (syndical, communautaire, coopératif, culturel, écologiste et féministe).

Le Chantier de l'économie sociale a été créé en mars 1996, dans le cadre de la préparation du Sommet sur l'économie et l'emploi. Les partenaires, au Sommet d'octobre 1996, ont alors demandé que le Chantier de l'économie sociale continue durant deux ans le travail de promotion du concept et de clarification du rôle et du potentiel de l'économie sociale.

En 1998, après une vaste consultation auprès des acteurs et des partenaires à l'échelle du Québec, le Comité d'orientation du Chantier décidait d'assurer la pérennité de l'organisation. Le Chantier de l'économie sociale est ainsi devenu, lors de son assemblée générale de fondation, en avril 1999, une corporation autonome. Son conseil d'administration est composé de vingt-neuf membres représentant les différents acteurs et partenaires de l'économie sociale.

L'économie sociale est présente dans un ensemble de secteurs de l'économie, dont :

- Services de proximité :
 - Centres de périnatalité
 - Centres de la petite enfance CPE
 - Loisirs
 - Transports collectifs
 - Aide domestique aux personnes âgées
 - Coopératives funéraires

- Initiatives de mise en valeur des ressources du milieu et développement durable :
 - Coopératives forestières
 - Ressourceries
 - Entreprises culturelles
 - Tourisme social
- Entreprises d'intégration des personnes marginalisées :
 - Centres de travail adapté
 - Entreprises d'insertion
- Initiatives collectives répondant aux besoins sociaux :
 - Coopératives d'habitation
 - Coopératives scolaires
 - Coopératives agricoles
 - Coopératives financières
 - Coopératives de travail

Le Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale

Des jeunes de diverses organisations liées au développement de l'économie sociale se sont réunis afin de réfléchir sur la place des jeunes en économie sociale et sur la contribution qu'ils peuvent apporter à son développement et à sa promotion. Ils en sont venus à la conclusion que leur implication en ce sens devait passer par une participation active à la vie associative du Chantier de l'économie sociale et par la création en son sein d'un Comité jeunesse permanent.

En concordance avec la mission, les mandats et le Plan d'action du Chantier de l'économie sociale, le Comité a comme principaux mandats et axes d'intervention:

- la représentation auprès des acteurs de l'économie sociale, de même que des instances locales, régionales, gouvernementales et sectorielles, afin que soient reconnues
 - la place des jeunes en économie sociale
 - la place que l'économie sociale occupe dans les préoccupations des jeunes.
- la promotion et la sensibilisation des jeunes à l'économie sociale
- la formation et l'information des jeunes impliqués en économie sociale et des jeunes en général
- le réseautage et la concertation des jeunes acteurs de l'économie sociale

ANNEXE II

Résolutions et recommandations émanant de quelques événements et prouvant l'intérêt des jeunes envers l'économie sociale

Le Montréal de ma génération	
Événement tenu en avril 2004 et réunissant des jeunes de la région.	• Les entreprises d'économie sociale, locale et de commerce équitable sont valorisées;
	• Les entreprises socialement responsables sont reconnues et favorisées.
	• La création et le maintien d'emplois variés et de qualité sont au centre du développement économique;
4e Rassemblement jeunesse régional du Saguenay-Lac-St-Jean	
Événement tenu en juin 2004 et réunissant des jeunes de la région.	• Développer l'entrepreneuriat collectif des jeunes afin de créer nos emplois
	• Création de médias communautaires
	• Favoriser les coopératives de travailleurs
	• Développer l'économie sociale
Université du Nouveau Monde	
Événement tenu à Montréal du 19 au 22 août 2004 et qui a rassemblé 400 jeunes du Québec	• Que le Gouvernement du Québec, particulièrement le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, travaille en partenariat avec les acteurs du milieu de l'économie sociale à la poursuite et à la bonification du plan de développement de ce secteur afin notamment de sensibiliser la population et en particulier les jeunes à la vie coopérative et à l'entrepreneuriat collectif
	• Que le Gouvernement du Québec augmente l'aide aux centres locaux de développement (CLD) pour favoriser la création d'entreprises coopératives
	• Création d'un ministère de la Consommation dont la mission sera d'amener l'être humain à consommer de façon responsable
	• Que le ministère de la Culture et des Communications et le CRTC mettent en place les structures et l'expertise nécessaire à l'implantation de médias communautaires
	• Que les médias publics et communautaires québécois soient financés davantage, notamment en région
Rassemblement jeunesse québécois	
Événement tenu à Alma du 3 au 5 septembre 2004 et réunissant 400 jeunes de partout au Québec	• Bonifier le fonds d'économie sociale, le fonds Jeune Promoteur et relancer le programme AUDACE pour soutenir le démarrage d'entreprises
	• Que chacun des organismes présents au Rassemblement jeunesse québécois se dote d'une politique de consommation responsable visant la prise en charge citoyenne et la mise en place d'actions concrètes dans nos milieux, en axant sur la sensibilisation et l'éducation

Actions jeunes citoyens	
Événement tenu à Montréal du 2 au 10 octobre 2004 et réunissant des jeunes participants de 23 pays	<ul style="list-style-type: none"> • Que chacun s'engage à promouvoir les expériences d'entreprises éthiques, plus particulièrement celles de l'économie sociale et solidaire, en en parlant autour de lui et en incitant ces entreprises à mettre en place des processus de vérification de leurs pratiques

Notes

1. Tant les coopératives de travailleurs que les médias communautaires sont des entreprises d'économie sociale.
2. La consommation responsable touche à plusieurs éléments dont la consommation de produits équitables et de l'économie sociale.